



AFEP

ASSOCIATION FRANÇAISE
pour les ENFANTS PRÉCOCES

Agrément National
Ministère de l'Éducation Nationale
MENE1300602A
Organisme de Formation
11 78 82227 78

Brochure d'Information destinée aux Établissements Scolaires

L'AFEP (Association Française pour les Enfants Précoces)
est une association nationale de la loi de 1901 à but non lucratif.

Elle est organisée en régions avec des responsables régionaux et/ou départementaux.

Elle entretient des partenariats privilégiés avec les pays francophones et l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger).

Elle intervient auprès des parlementaires et du Ministère de l'Éducation Nationale pour faire reconnaître les EIP et leurs besoins éducatifs.

Elle reçoit l'agrément du Ministère en septembre 2003 renouvelé en 2008 puis en 2013.

En tant qu'Organisme de formation, avec une équipe composée d'enseignants de l'Éducation Nationale certifiés, agrégés ou professeurs des écoles, formés et expérimentés à l'enseignement pour EIP

- elle anime des formations au sein des Académies et ESPE
- elle assure la formation continue pour les enseignants
- elle propose des conférences et réunions de sensibilisation
- elle accompagne des projets.

Sur invitation du Ministère, elle a participé aux 2 commissions ministérielles chargées d'étudier la formation des enseignants pour les élèves intellectuellement précoces avec la mise en place dans les établissements scolaires de dispositifs adaptés (circulaire 2007 et 2009)

puis aux réunions de travail organisées par la DGESCO avec qui elle a rédigé la fiche "Personnalisation des parcours des élèves intellectuellement précoces" parue sur Eduscol.

Correspondante pour la France de l'ECHA (European Council for High Ability)

Participation à l'ECHA studies et délégation au Conseil de l'Europe en tant qu'ONG participative.

Objectifs de l'AFEP

Découvrir, Comprendre, Accepter et Emmener l'Enfant Intellectuellement Précocement sur la voie de l'épanouissement.

Aider les parents et les professionnels de l'enfance à les reconnaître et à les comprendre afin de permettre leur intégration et leur réussite scolaire et sociale.

Que propose l'AFEP ?

Une permanence téléphonique nationale

Des permanences téléphoniques en régions et physiques sur certains lieux

Des réunions, conférences, colloques,

La publication de dossiers sur la précocité intellectuelle

Des groupes de parole et des ateliers de communication pour les parents et les jeunes

Des activités pour les Jeunes, des sorties en famille...

Un accompagnement Familles/Enseignants

L'orientation vers des établissements sensibilisés ou avec des projets pédagogiques

Des adresses de spécialistes

Vous trouverez dans cette brochure une documentation la plus complète possible et les moyens que nous mettons à votre disposition.

Site EDUSCOL (Portail national des professionnels de l'éducation)

Personnalisation des parcours des élèves intellectuellement précoces

Si la question des élèves intellectuellement précoces n'est pas nouvelle pour l'éducation nationale, elle a été mise en évidence à partir de la problématique particulière des élèves intellectuellement précoces qui sont en difficultés d'apprentissage.

Scolariser les Élèves Intellectuellement Précoces

Lien :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/elevés_intellectuellement_precoces_/99/4/Module_formation_EIP_268994.pdf

TEXTES MINISTERIELS et B.O. sur la scolarité des Élèves Intellectuellement Précoces (Extraits)

Circulaire 2014-068 du 20-05-2014

Préparation de la Rentrée 2014 (Annexe 12- Para 2-3.)

BO n° 15 du 11 avril 2013 - Rentrée scolaire 2013-2014

III.3. Mieux scolariser les élèves en situation de handicap et les élèves à besoins éducatifs particuliers

"Enfin, **une attention particulière devra être accordée** aux élèves intellectuellement précoces (EIP), pour qu'ils puissent également être scolarisés en milieu ordinaire. À cet effet, dès la rentrée 2013, chaque enseignant accueillant dans sa classe un élève intellectuellement précoce aura à sa disposition sur EDUSCOL un module de formation à cette problématique".

BO 30 du 23 août 2012 - Rentrée scolaire 2012-2013 - **Information des parents ...**

C) Scolarité des élèves à besoins éducatifs particuliers

... Conformément à la circulaire n° 2009-168 du 12 novembre 2009, un référent académique est nommé sur le thème de la précocité intellectuelle. Il lui appartient de répondre aux préoccupations des familles des élèves intellectuellement précoces.

BO 13 du 29 mars 2012 - **Préparation de la rentrée 2012**

5. Aménager des parcours scolaires spécifiques

Les élèves intellectuellement précoces (EIP) doivent bénéficier de réponses individualisées. Dans chaque académie, un référent EIP est l'interlocuteur privilégié pour les parents et la communauté éducative. Pour assurer le suivi et la prise en charge de ces élèves dans les meilleures conditions, il convient de privilégier trois orientations : la formation, la lisibilité des structures et leur développement dans l'enseignement public.

BO 18 du 5 mai 2011 - **Préparation de la rentrée 2011**

1-Améliorer les acquis et les résultats des élèves

1-1 Consolider les savoirs fondamentaux dans l'École du socle commun

.....Les élèves intellectuellement précoces bénéficient de réponses individualisées destinées à développer leurs compétences et contribuer à leur épanouissement.

BO 45 du 3 décembre 2009

Guide d'aide à la conception de modules de formation pour une prise en compte des élèves Intellectuellement Précoces

BO 38 du 25 octobre 2007 - « Parcours scolaire des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières à l'école et au collège »

La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école article 27 codifié 321-4, prévoit **une meilleure prise en charge des EIP** ou manifestant des aptitudes particulières et qui montrent aisance et rapidité dans les activités scolaires, "notamment par des aménagements appropriés"

l'amélioration de la détection de la précocité intellectuelle dès qu'un enfant est signalé par l'école ou par sa famille comme éprouvant des difficultés, y compris d'ordre comportemental, afin de proposer des réponses adaptées et un suivi. Cette détection suppose la vigilance.

l'amélioration de l'information des enseignants et des parents sur la précocité intellectuelle, les signes que manifestent les élèves, les réponses qui peuvent être apportées

l'organisation de systèmes d'information afin de quantifier le phénomène, de qualifier les situations, de recenser les réponses apportées. Dans le but de venir en aide aux élèves concernés et à leur famille, ainsi qu'aux enseignants en charge de ces élèves, la mise en place d'un groupe académique ou départemental chargé du suivi de cette question ainsi que la désignation d'une personne ressource sont des réponses possibles.

Ils s'appuieront pour ce faire sur les IUFM et leurs formateurs, ainsi que sur les ressources des associations dont certaines représentent une expertise précieuse en la matière.

BO 31 du 1er septembre 2005

« Mise en œuvre de la loi d'orientation pour la réussite des élèves en collège »

Art.5-1 §3 - Des aménagements au profit des EIP ou manifestant des aptitudes particulières. En accord avec les parents ou le représentant légal, leur scolarité peut être accélérée en fonction de leur rythme d'apprentissage. Le cas échéant, ils peuvent bénéficier de toutes les mesures prévues pour les «élèves qui rencontrent des difficultés.

« Mise en œuvre de la loi d'orientation pour la réussite des élèves à l'école »

Art. 4-1 - Dans sa scolarité primaire, un élève ne peut redoubler ou sauter qu'une seule classe. Dans des cas particuliers, et après avis de l'Inspecteur chargé de la circonscription, un second redoublement ou un second saut de classe peut être décidé.

Art. 4-2 - Tout au long de la scolarité primaire, des aménagements appropriés sont prévus au profit des EIP ou manifestant des aptitudes particulières qui montrent aisance et rapidité dans les acquisitions scolaires.

Leur scolarité peut être accélérée en fonction de leur rythme d'apprentissage.

BO 18 du 5 mai 2005 - Art. L .321-4 du code de l'éducation est ainsi rédigé (Art.27)

Des aménagements appropriés sont prévus au profit des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières, afin de leur permettre de développer pleinement leurs potentialités. La scolarité peut être accélérée en fonction du rythme d'apprentissage de l'élève.

Pour l'application des dispositions du présent article, des établissements scolaires peuvent se regrouper pour proposer des structures d'accueil adaptées.

RAPPORT DELAUBIER

Après consultation de la Commission diligentée par Jack LANG
Ministre de l'Éducation Nationale (Janvier 2002)

(Synthèse approfondie qui suggère des propositions en 9 axes de travail)

1ère voie de proposition : **mieux connaître les élèves « intellectuellement précoces »**

- en encourageant la recherche sur ce thème,
- en engageant une étude portant sur un échantillon représentatif de la population scolaire,
- en conduisant une évaluation approfondie et rigoureuse des expériences déjà engagées en France
- en constituant un dispositif de « veille » susceptible d'examiner les données, de suivre les recherches.

2ème voie de proposition : **prévenir les difficultés**

- en sensibilisant l'ensemble des acteurs engagés dans l'éducation des jeunes enfants : enseignants, membres des réseaux d'aides (RASED), médecins scolaires, parents...
- en tirant profit des évaluations conduites dans le premier degré pour identifier les situations où coexistent des difficultés et des compétences remarquables,
- en mobilisant tout particulièrement les psychologues scolaires et les conseillers d'orientation-psychologue,
- en reconsidérant les instruments utilisés pour évaluer les aptitudes intellectuelles.

3ème voie de proposition : **accueillir les familles et les accompagner tout au long de la scolarité**

- en ouvrant un dialogue approfondi avec les parents,
- en ménageant des temps d'échange à chaque étape de la scolarité,
- en organisant, dans les inspections d'Académie, un point d'accueil pour les familles en recherche de solutions

4ème voie de proposition : **apporter une réponse aux difficultés rencontrées dès l'école primaire**

- en mettant en place, dès la maternelle, les interventions nécessaires à la prévention ou au traitement des difficultés,
- en utilisant pleinement les possibilités offertes par l'organisation par cycle pour adapter le parcours de ces élèves à leurs besoins, en tirant profit des classes à double ou triple niveau,
- en adaptant les programmes personnalisés d'aide et de progrès au cas particulier des élèves intellectuellement précoces

5ème voie de proposition : **adapter le rythme d'apprentissage aux besoins de chacun**

- en utilisant à bon escient la réduction d'une année de l'un des cycles primaires
- en étudiant l'éventualité d'une réduction d'une année sur le cycle central du collège (principe du « collège en trois ans »),
- en concevant cet abrègement de la scolarité comme une « accélération » des parcours d'apprentissage et non comme une réduction de leurs contenus,
- en conduisant une expérimentation dans quelques collèges volontaires, sur une plus grande différenciation des rythmes d'apprentissage

6ème voie de proposition : **développer à l'école, comme au collège les possibilités d'enrichissement des parcours scolaires**

- dès l'école, en réservant une part du temps pour que les élèves plus rapides puissent approfondir certaines questions ou accéder à de nouvelles connaissances,
- au collège, en tirant parti des nouveaux dispositifs tels que les itinéraires de découverte et les enseignements choisis prévus pour la classe de troisième pour que ces élèves puissent développer compétences et connaissances dans des domaines pour lesquels ils ont du goût ou du talent,
- en utilisant systématiquement les technologies modernes de l'information et de la communication pour placer l'élève en position de recherche ou d'apprentissage « au-delà des programmes »,
- en apportant à l'élève à fort quotient intellectuel les ouvertures et approfondissements auxquels il aspire à travers les activités périscolaires,
- en aménageant le temps scolaire pour favoriser l'enrichissement du parcours de l'élève.

7ème voie de proposition : **dans le second degré, accueillir les élèves à quotient intellectuel élevé**

- dans des classes hétérogènes encadrées par des équipes pratiquant une pédagogie innovante et différenciée,
- en un premier temps, en incluant dans le projet de collèges innovants et volontaires, la réponse aux besoins des élèves à quotient intellectuel élevé rencontrant des difficultés dans leur scolarité,
- en privilégiant dans le choix de ces collèges, les initiatives susceptibles d'être prises dans les zones d'éducation prioritaires, et plus généralement les établissements prêts à s'engager dans un projet d'accueil de toutes les formes de diversité,
- à terme, après évaluation des expériences conduites, en amenant chaque établissement à inclure dans son projet la prise en compte positive de toutes les différences et, entre autres, à se mettre en état d'assurer le complet épanouissement des élèves intellectuellement précoces.
- au niveau du lycée, en veillant à une bonne articulation entre le programme personnalisé mis en place au collège et l'accueil en classe de seconde.

8ème voie de proposition : **former les enseignants vers une formation à la «diversité»**

- en incluant dans les plans de formation initiale de tous les enseignants un temps de sensibilisation à la situation particulière des élèves intellectuellement précoces,
- en intégrant ce point dans un module plus vaste de « formation à la prise en charge de la diversité », destiné aux enseignants du premier comme du second degré et intégrant à la fois le champ traditionnel du handicap et de la difficulté et une approche plus large des facteurs de l'hétérogénéité,
- en inscrivant cette dimension dans les plans académiques de formation continue,
- en introduisant la question des enfants à quotient intellectuel élevé dans la formation des enseignants spécialisés (en particulier, dans la préparation du CAPSAIS-options « D, E et G »)

9ème voie de proposition : **définir des stratégies globales de prise en charge des élèves manifestant des aptitudes particulières.**

RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUR L'ENFANT INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCE

A. QU'EST-CE QU'UN ENFANT INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCE ?

C'est un enfant qui a un rythme de développement intellectuel très en avance par rapport aux enfants de son âge et qui présente des aptitudes intellectuelles particulières. Il fait, dans le champ intellectuel, ses acquisitions plus rapidement et différemment que d'autres et a accès à certains types de pensée avant l'âge habituel du fait d'un mode de fonctionnement intellectuel et psychique particulier.

Il y a des EIP dans tous les milieux sociaux.

B. POURQUOI S'INTÉRESSER AUX ENFANTS INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCES ?

Parce que chez ces enfants, doués d'un potentiel intellectuel exceptionnel, la réussite scolaire et sociale est loin d'être la règle.

Selon une étude publiée dans le Quotidien du Médecin du 22 février 1999, menée auprès de 145 surdoués sur une période de 10 à 20 ans, il apparaît qu'environ la moitié de ces enfants n'a pas obtenu le bac.

Le repérage de la précocité est donc fondamental, et dès les premiers signes, il est conseillé de faire le point et ceci à tout instant du développement : il n'est jamais trop tard pour agir, le plus tôt possible étant conseillé

Car, comme l'a dit Olivier REVOL, pédopsychiatre, directeur du Centre des troubles d'apprentissages au CHU de Lyon :

« COMPRENDRE C'EST ANTICIPER »

- Comprendre les débordements fréquents vers 3-4 ans et beaucoup plus importants à l'adolescence. La précocité va faire flamber la crise normale de l'adolescence.
- Comprendre les difficultés scolaires. Certains enfants qui n'ont jamais fait de tests sont jugés sur des résultats mauvais et les professeurs sont très étonnés, après le test, de découvrir que l'enfant échouait non pas par manque de capacités intellectuelles, mais au contraire par excès de potentiel.
- Comprendre les problèmes d'adaptation : pourquoi il n'a pas de copains, pourquoi il préfère être seul, pourquoi il préfère être sur son ordinateur et jouer en réseau, pourquoi il est rejeté de partout. Quand on sait qu'il a des signes particuliers, on comprend mieux pourquoi il a des difficultés d'adaptation. Il est particulièrement difficile pour un adolescent de s'affranchir de ses parents s'il n'a pas un groupe sur lequel s'appuyer.

La reconnaissance de la précocité sert à comprendre.

Les parents viennent avec un enfant qui a des troubles du comportement. Ils se posent des questions. Qu'a-t-on fait ? Que n'a-t-on pas fait ? Qu'aurions-nous dû faire ?

Lorsque l'on peut rattacher ces troubles au concept de précocité, cela donne un sens et permet une intervention beaucoup plus ciblée.

C. FONCTIONNEMENT MENTAL DE L'EIP

1 - Mémoire déclarative et activité cérébrale

L'IRM fonctionnelle permet d'étudier les liens entre activité du cerveau et fonctionnement mental. On demande au sujet d'énoncer le plus grand nombre de mots commençant par une lettre donnée et pendant qu'il effectue cette opération, on enregistre son activité cérébrale.

On a constaté que les sujets les plus performants présentent moins d'activation des zones concernées, et les sujets les moins performants plus d'activation. De même l'activité de l'hippocampe (impliqué dans la mémoire déclarative) est moindre chez les sujets les plus performants.

2 - Plasticité cérébrale et capacités d'organisation

J.C. GRUBAR, Professeur des Universités (psychologie expérimentale), a étudié le sommeil paradoxal de l'EIP

Un sommeil normal adulte comporte de 4 à 6 cycles, de 1h30 à 2h chacun, cycle constitué de 5 stades dont le dernier est appelé sommeil paradoxal (au cours de cette phase, les yeux bougent, le tonus musculaire est aboli, l'activité cérébrale est intense).

C'est pendant ce sommeil paradoxal qu'ont lieu les rêves et il occupe 20% de la durée totale du sommeil. Quand on prive un dormeur de sommeil paradoxal, la première fonction perturbée est la mémoire. La quantité de sommeil paradoxal est un bon indice de la plasticité cérébrale, c'est-à-dire de l'aptitude d'un sujet à recueillir et stocker des informations.

Chez les enfants précoces, les phases de sommeil paradoxal sont plus fréquentes et plus longues que chez le sujet normal au détriment des autres phases de sommeil.

Sur le plan de la plasticité cérébrale, ils sont capables de recueillir et de stocker plus d'informations et leurs capacités d'organisation de ces informations sont plus grandes.

3 - La mémoire de travail

Des travaux en neuropsychologie ont montré que leur mémoire de travail est très rapide, qu'elle peut contenir plus d'informations que la moyenne et que leur durée de stockage est plus longue (on appelle mémoire de travail la mémoire immédiate à court terme dont on se sert pour résoudre les problèmes immédiats en faisant appel aux ressources actuelles et aux souvenirs anciens)

D. A QUOI PEUT-ON RECONNAÎTRE UN EIP ?

- Au fait qu'il est en « avance » dans son évolution par rapport aux enfants de son âge
- Il parle tout de suite très bien. Il n'a pas de langage bébé, son vocabulaire est plus riche et plus varié que celui des enfants de son âge
- Il est curieux, pose beaucoup de questions. Il aborde très tôt le problème des limites de la vie, du temps, de l'univers
- Il est très sensible et a un sens aigu de l'injustice
- Il est doué d'une imagination fertile
- On est frappé par le contraste entre un raisonnement très au-dessus de son âge et un comportement parfois bébé
- Il n'aime pas les tâches répétitives, la routine
- Il change souvent de centre d'intérêt, se passionne intensément pour un sujet et l'abandonne dès qu'il en a fait le tour
- Il a le sens de l'humour

- Il a l'impression souvent de perdre son temps et l'ennui en classe peut se manifester dès la maternelle
- Il a des difficultés à s'insérer dans le groupe des enfants de son âge et préfère la compagnie des enfants plus âgés ou des adultes. Cela va parfois jusqu'au repli sur soi, à l'isolement social
- Il manifeste souvent le désir d'apprendre à lire avant l'âge légal d'entrée au CP. Certains apprennent à lire seuls
- Il aime les jeux avec des règles compliquées et en invente volontiers de nouvelles.

Tous ces éléments ne se manifestent pas forcément ensemble. Chaque enfant est différent mais plusieurs signes doivent faire penser à la précocité.

E. POURQUOI LA PRÉCOCITÉ INTELLECTUELLE CONSTITUE-T-ELLE PARFOIS UN HANDICAP ?

a. Syndrome de Dyssynchronie

Le syndrome de dyssynchronie correspond à un développement hétérogène chez l'enfant intellectuellement précoce (Jean-Charles Terrassier).

Il existe à plusieurs niveaux :

Dyssynchronie interne

- décalage entre développement intellectuel et développement psychomoteur qui aboutit souvent à des difficultés psychomotrices en particulier au niveau de l'écriture
- décalage entre différents secteurs du développement intellectuel : les tests de raisonnement et d'analogie sont plus brillamment réussis que les tests information, vocabulaire, arithmétique, ce qui met en évidence le rôle négatif de l'environnement qui ne permet pas à l'EIP des acquisitions à la mesure de ses capacités
- décalage entre intelligence et affectivité : son intelligence fine lui donne accès à des informations anxigènes car son niveau de relative immaturité affective ne lui permet pas de les assimiler de façon économique. Par ailleurs, ce décalage intellect-affectif fait que l'EIP ne peut obtenir de gratifications dans les deux domaines dans ses relations avec les autres.

Dyssynchronie sociale

Par rapport à l'école, l'EIP a un développement mental plus rapide que ses camarades de classe. Il devient distrait pour échapper à l'ennui et ne se concentre que sur les activités difficiles. Il peut donc bien réussir devant un problème complexe mais échouer face à des tâches simples. Son désintérêt pour l'école peut aboutir à une véritable inhibition intellectuelle. Par ailleurs, comme la solution lui apparaît de façon intuitive, il ne sait pas reconnaître le processus qui aboutit à la solution. Il n'acquiert ni sens de l'effort ni méthode de travail. Ce qui à terme le conduit à l'échec.

Par rapport aux parents qui ont souvent des difficultés à tenir un dialogue qui s'accorde à la fois avec le niveau intellectuel et cognitif élevé de l'enfant et avec son niveau d'évolution affective qui reste celle d'un enfant de son âge réel.

Cette situation est beaucoup plus difficile chez l'EIP issu de milieu culturel faible car se pose un choix douloureux d'identification à la famille (d'où renoncement à lui-même) ou à un milieu extérieur (ce qui le culpabilise). Il n'a en outre que fort peu de chances d'être reconnu et aidé chez lui. Sa seule chance de réussite réside dans la capacité de l'école à le reconnaître et à l'aider.

Par rapport aux autres enfants, il y a un mur d'incompréhension entre certains EIP et les autres qui représentent la norme. Il s'ensuit une autodépréciation pour l'EIP, rejeté par le groupe malgré ses tentatives désespérées pour adopter un comportement propre à se faire accepter. Certains EIP peuvent renoncer à leurs capacités ou faire des bêtises pour prouver qu'ils peuvent être comme les autres.

b. L'effet Pygmalion négatif

L'EIP non identifié est incité à se conformer à l'attente du maître, de ses parents, de ses camarades, et le niveau de cette attente est d'autant plus faible que l'enfant est issu de milieu culturellement défavorisé. En outre, inconscient de ses possibilités exceptionnelles, il se fonde sur l'image de lui-même que lui renvoie son environnement. Pour se conformer à la norme, il s'imposera une contrainte interne qui sera une barrière à l'expression de son potentiel. Il renoncera à ses aptitudes, dans une tentative de normalisation, dans un effort inconscient de resynchronisation.

c. D'où vient l'inadaptation paradoxale des EIP ?

Selon PIAGET, l'adaptation résulte d'un équilibre entre deux pôles :

- assimilation = possibilité d'action de l'individu sur son environnement
- accommodation = pression de l'environnement sur l'individu

Les E.I.P. sont souvent peu sollicités par leur milieu ce qui induit un déséquilibre.

L'équilibre peut se rétablir si le milieu se laisse transformer par l'individu, ce qui est rarement le cas. La situation peut alors aboutir à une « **inaptitude acquise** ».

Il faut donc solliciter davantage les EIP et les obliger à mettre en œuvre leur créativité pour éviter la tendance à la paresse et à la facilité souvent décrite par leurs parents et leurs enseignants.

F. COMMENT AIDER UN EIP ?

1 – Tout d'abord en l'identifiant très tôt pour prévenir l'apparition de désordres psychologiques et l'échec scolaire. Chez l'enfant plus grand déjà en échec, la découverte de la précocité peut apporter un élément de sécurisation alors qu'il se croyait atteint de maladie incurable.

2 – Il faut comprendre et accepter ses particularités pour pouvoir répondre à ses besoins psychologiquement fondamentaux.

3 – Sur le plan intellectuel, il faut le stimuler pour qu'il mette en œuvre sa créativité pour éviter l'inaptitude acquise. Il faut s'attacher à lui donner le sens de l'effort, de l'organisation, l'aider à acquérir des méthodes de travail, à exercer sa mémoire. Enfin, il faut satisfaire son insatiable curiosité.

4 – Sur le plan scolaire

Une avance de niveau peut réduire de façon bénéfique le décalage de l'EIP et lui permettre de s'adapter.

La pédagogie par cycle peut également lui permettre d'évoluer à son rythme et il est davantage stimulé.

Le regroupement des élèves, qui peut être temporaire ou durable, dans des classes ou des établissements spécialisés.

L'adaptation des contenus d'apprentissage par l'enrichissement, l'approfondissement et par la complexification des programmes ordinaires,

L'adaptation des rythmes d'apprentissage et l'adaptation des méthodes pédagogiques utilisées.

En cas de difficultés, il convient de tout mettre en œuvre pour aménager la scolarité de l'EIP et notamment la mise en place du Projet Personnalisé de Réussite Educative (PPRE) comme définie par le texte de la loi du 23 avril 2005 et par les décrets d'application qui ont suivi.

G. ACCORDER UN SAUT DE CLASSE QUAND C'EST NÉCESSAIRE

Le saut de classe doit être effectué de préférence en maternelle et/ou en primaire quand il est nécessaire mais il peut également se faire au collège.

Pour réussir un saut de classe :

- Réunir les informations sur la précocité
- Etablir un dialogue entre les personnes concernées par l'éducation de l'enfant
- Respecter tous les aspects de la question (familial, scolaire, intellectuel, affectif...)
- Suivre la procédure imposée par l'Education nationale.

EN CONCLUSION

Être un Enfant Intellectuellement Précocité est une chance mais elle s'accompagne d'une grande sensibilité et d'une grande fragilité qui peut entraîner ces enfants vers des attitudes excessives et les mettre en danger « d'asocialité », de repliement sur soi, de perte du désir d'apprendre.

Cependant, ceci ne deviendra pas un handicap s'il est reconnu assez tôt et si tous les partenaires autour de lui prennent des dispositions adaptées à ses particularités.

La collaboration entre tous les acteurs, enseignants, parents, éventuellement spécialistes, est un gage de réussite.

Il faut avec cet enfant réussir un pari difficile :

- l'écouter et répondre à ses attentes
- l'aider à avoir confiance en lui
- le stimuler sans le déborder

Le chemin est long de cette avance intellectuelle vers la réussite.

Il exige une certaine dose de créativité, de non-conformisme, de confiance en soi, de curiosité et de persévérance.

Sachons donc reconnaître et respecter cette avance chez nos enfants et leur donner la possibilité de s'épanouir.

CARACTÉRISTIQUES ET PROBLÈMES

CARACTÉRISTIQUES	PROBLÈMES POSSIBLES
Acquiert et retient facilement l'information	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ne supporte pas les lenteurs des autres ▶ N'aime pas la routine ni les exercices répétitifs ▶ Peut refuser des compétences fondamentales ▶ Peut élaborer des concepts exagérément compliqués
Attitude inquisitrice, curiosité intellectuelle, recherche de la signification	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pose des questions embarrassantes ▶ Forte volonté ▶ Réfractaire aux ordres ▶ Centre d'intérêts excessifs ▶ Attend la même chose des autres
Capacité à conceptualiser arbitraire, synthétiser, aime la résolution des problèmes et inactivité intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Écarte ou omet les détails ▶ Réfractaire à l'entraînement et à l'exercice répétitif ▶ Remet en cause les méthodes d'enseignement
Aime organiser les choses et les gens en structures et les ranger, cherche à systématiser	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Construit des règles ou des systèmes compliqués ▶ Peut être perçu comme autoritaire, brusque et dominateur
Vocabulaire étendu et facilité d'élocution, connaissances sommaires dans les secteurs, en avance pour son âge sur le plan intellectuel mais pas sur le plan affectif	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Peut utiliser des mots pour sortir de situations ou pour les éviter ▶ En vient à trouver l'école et les camarades ennuyeux ▶ Considéré par les autres comme un « monsieur je sais tout »
Créatif et inventif, aime les nouvelles façons de faire les choses	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Peut mettre des projets à néant ou rejeter ce qui est déjà connu ▶ Vu par les autres comme différent et à contre-pied
Concentration intense, attention de longue durée dans ses centres d'intérêt, tout entier tendu vers le but, opiniâtreté	<ul style="list-style-type: none"> ▶ N'aime pas être interrompu ▶ Néglige les devoirs et les gens pendant les périodes de concentration si le sujet le passionne ▶ obstination
Sensibilité, empathie (très sensible à l'humeur et l'état d'esprit des autres), désir d'être accepté par les autres.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ sensible à la critique et au rejet de ses pairs ▶ attend des autres qu'ils adhèrent aux mêmes valeurs que lui ▶ a besoin de succès et de reconnaissance. ▶ Peut se sentir différent et rejeté
Grande énergie, vivacité, ardeur, périodes d'intenses efforts	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Frustré par l'inaction ▶ Son ardeur peut gêner les autres, a besoin de stimulation continue ▶ Peut être perçu comme hyperactif
Indépendant, préfère travailler seul, confiance en soi	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Peut rejeter ce que parents et pairs lui proposent ▶ Non-conformisme ▶ Peut se dresser contre les préventions sociales
Sens de l'humour développé	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Voit l'absurdité des situations ▶ Son humour peut ne pas être compris par ses pairs et les professeurs ▶ Peut devenir l'amuseur de la classe pour attirer l'attention sur lui

L'IDENTIFICATION DES EIP

Les tests les plus couramment utilisés sont ceux de WECHSLER qui existent sous trois formes :

➤ WPSI « *Wechsler Preschool and Primary Scale of Intelligence* » (version 3 ou 4), sous 2 formes distinctes :

Rev. 3 : À partir de 2 ans 6 mois à 3 ans 11 mois et de 4 ans à 7 ans 3 mois

Rev. 4 : À partir de 2 ans 6 mois à 3 ans 11 mois et de 4 ans à 7 ans 7 mois

➤ WISC « *Wechsler Intelligence Scale for Children* » (version 4) :

À partir de 6 ans jusqu'à 16 ans 11 mois

➤ WAIS « *Wechsler Adult Intelligence Scale* » (version 4)

À partir de 17 ans

Les 2/3 de la population ont un QI compris entre 85 et 115 dont

- 5% un QI = ou > à 125

- 2,3% un QI = ou > à 130

- 0,1% un QI = ou > à 145

Le WISC IV comprend 4 indices :

- l'indice de compréhension verbale (ICV)

- l'indice de raisonnement perceptif (IRP)

- l'indice de mémoire de travail (IMT)

- l'indice de vitesse de traitement (IVT)

Le QI Total étant la synthèse de ces indices et non sa moyenne arithmétique.

Seules les notes standards à chaque subtests (de 1 à 19, intervalle de normalité de 8 à 12) **permettent de donner des renseignements.**

*Lorsque l'on décèle des indices de précocité chez des enfants,
pourquoi s'en préoccuper,
eux, qui aux yeux de la plupart des gens, ont déjà plus que les autres ?*

Parce qu'il est toujours difficile d'être « hors norme » et que ces enfants sont « anormaux » au sens statistique du terme. Ils en souffrent beaucoup. L'échec scolaire coûte cher, ils devraient pouvoir l'éviter.

Il ne s'agit pas de fabriquer une élite, mais d'éviter souffrance et échec. Chaque enfant à la même valeur humaine et il s'agit d'essayer d'apporter à chaque enfant ses besoins propres.

LE PRIMAIRE

L'EIP dans une classe à plusieurs niveaux

Par Mme Nathalie André, Professeur des Ecoles

J'enseigne dans une école rurale (CE2-CM1-CM2) où une classe représente un cycle entier.

Dans une telle structure, la pédagogie par cycle prend tout son sens. L'EIP peut évoluer à son rythme et est davantage stimulé. En effet, au début du cycle III, sont jetées toutes les bases des apprentissages en matière de maîtrise de la langue orale et écrite et en mathématiques. Or, ces notions sont largement reprises en 2ème et 3ème année du cycle III, avec évidemment un degré de complexité plus importante.

Nous savons que ce qui favorise l'ennui chez les EIP, c'est la répétition d'exercices qui n'apportent pas de nouveauté pour eux. Les EIP n'ont pas besoin de cette répétition, ils peuvent avoir accès directement à la notion plus complexe. De plus, par ce biais, on favorisera la mise en place de stratégies d'apprentissages, de méthodes, de décomposition de raisonnement, qui leur est nécessaire par la suite, au niveau du collège. L'importance de mettre en place une méthode ne sera ressentie par l'EIP que s'il est face à une tâche complexe et non pas dans la répétition.

Dans ce type de classe, le travail de l'enseignant va consister à évaluer et à structurer les acquisitions de l'enfant. Il faut permettre à l'enfant d'unifier autant que possible son niveau dans chaque domaine ; ceci en prenant en considération la matière de « prédilection » et en amenant une matière plus en deçà à évoluer vers la première. Par exemple, on peut se servir d'une prédisposition scientifique pour amener un enfant peu lecteur sur le chemin de la littérature, de science-fiction. Il s'agira alors pour l'enseignant de structurer cette « faiblesse » et d'en faire sentir la nécessité à l'enfant. Mis dans cette situation, il ne peut plus se fier uniquement à son intuition.

Cela peut paraître fastidieux pour cet enfant qui n'a peut-être jamais été confronté à la difficulté, il ne connaît pas cet effort à produire. L'enseignant devra rester vigilant et rassurant pour que cette phase d'apprentissages soit constructrice d'une évolution dans la façon d'apprendre; il ne s'agit pas de mettre l'enfant dans une position d'échec. On lui laisse la possibilité d'aller plus vite dans la construction des apprentissages mais il ne peut en aucun cas en faire l'économie.

La classe à plusieurs niveaux a ceci d'avantageux que l'enfant n'est pas obligé de changer d'environnement (maître/maîtresse et camarades) pour pouvoir disposer de cette souplesse. Lorsqu'une compétence n'est pas bien assurée, on peut le faire profiter de la construction de cette notion avec le groupe de niveau inférieur. Il n'aura pas, par la suite, besoin du temps de répétitions, du nombre important d'exercices d'applications nécessaires aux autres enfants.

Enseigner dans une classe à plusieurs niveaux ne demande pas un travail supplémentaire très important pour l'enseignant, pour pouvoir s'adapter à l'enfant. En effet, il suffit de le faire basculer dans les différents groupes. De plus, la mixité des âges lui permet d'être confronté à des enfants plus âgés. Pour ceux-ci, il me semble important de comprendre et d'accepter cet enfant qui n'a pas le même âge biologique qu'eux mais qui a accès aux compétences requises de leur âge intellectuel. L'aspect d'intégration sociale et affective me semble également un vecteur essentiel de leur réussite.

Pour ces raisons évoquées, je dirais, en conclusion, que les textes en vigueur pour l'école primaire (la pédagogie par cycles), laisse la possibilité pour ces enfants d'évoluer à leur rythme. La classe à plusieurs niveaux favorise leur épanouissement. Il semblerait, que dans le primaire, nous disposions des outils et que ce n'est alors qu'une question de volonté de mise en application...

LE COLLÈGE

Quelle Pédagogie pour les EIP ?

Par Sylviane Monnier

1 - SURPRISES PEDAGOGIQUES EN CLASSES d'E.I.P.

1) Hétérogénéité

Elle existe à trois niveaux bien que les enfants subissent les mêmes tests de recrutement :

- * Les attitudes et appétits sont très variables à l'intérieur de chaque groupe classe : certains sont brillants, d'autres en échec. Certains font preuve d'une grande curiosité, d'une culture, d'autres ne se passionnent que pour un seul sujet, parfois secondaire, d'autres enfin font la moue quel que soit le sujet proposé
- * D'une année à l'autre l'atmosphère des classes change
- * Le cursus scolaire individuel des élèves varie. Certains sont brillants partout, d'autres seulement dans certaines matières, n'ayant dans les autres matières que des résultats quelconques.

2) Rapidité

Les EIP sont beaucoup plus rapides que la moyenne dans la compréhension, le raisonnement, la synthèse, la mise en relation, mais une forme de lenteur apparaît dans l'étape matérielle, au moment de la rédaction par exemple, sans distinction de matière.

3) Mémoire

Elle peut être très vive et efficace, elle est active, sans frontière, permanente et leur sert à faire des rapprochements inhabituels et souvent humoristiques.

4) Intuition

Cette capacité à faire des rapprochements et à mettre en relation par analogie est très économique et fonctionne très bien au primaire et un certain temps au collège.

5) Méthode

Activités mathématiques, réalisation de journaux, livres, jeux, découverte par soi-même des grandes lois et des grandes démonstrations...

6) Socialisation

Dans ces classes cohabitent presque tous les profils psychologiques.

7) Dynamique de groupe

Profondément individualistes, les EIP ont cependant besoin d'amitié et souffrent s'ils se sentent isolés. Il y a au sein de ces classes une grande solidarité.

2 - CHARTE EN HUIT POINTS DE LA PÉDAGOGIE POUR EIP

1) Privilégions la qualité des relations humaines

Ce qui importe, c'est d'être reconnu au sein du groupe. La socialisation est le moteur des apprentissages. Ceci est particulièrement flagrant pour certains élèves qui doivent réapprendre à communiquer et acquérir une autonomie affective sans laquelle rien n'est possible.

Les parents doivent adhérer au projet de la classe.

Il faut veiller qu'existe au sein de cette classe un équilibre entre les enfants « à risque » et ceux qui peuvent assurer un cadre sécurisant (la présence d'une psychologue active peut-être parfois un recours précieux)

Enfin, il faut prévoir de nombreuses ouvertures vers les élèves des autres classes.

2) Respectons les « chemins tortueux de l'apprendre »

C'est-à-dire la variété des cheminements individuels dans l'apprentissage (cf. Antoine de la Garanderie, Hermann, Howard Gardner...)

3) Facilitons les ouvertures de l'interdisciplinarité

Pour les EIP, la culture, les connaissances forment un tout. Ils font des associations d'idées, des synthèses liant les connaissances acquises dans les différentes matières et au cours de leurs lectures ou de leurs activités de loisirs. Tout peut être exploité.

4) Soyons actifs

Activités mathématiques, réalisation de journaux, livres, jeux, découverte par soi-même des grandes lois et des grandes démonstrations...

5) Encourageons les essais

Les activités de jeux et de recherche sont excellentes puisqu'on y a le droit à l'erreur. Elles motivent en outre les enfants surtout si elles prennent la forme d'une compétition. Philippe MEIRIEU, pédagogue, propose une triple démarche :

- apprendre dans un contexte précis avec les exemples,
- dé contextualiser pour accéder au principe sous-jacent
- faire re contextualiser ce principe par les enfants pour qu'ils sachent réutiliser leurs connaissances.

6) Ne traînons pas

Le temps gagné dans l'apprentissage sera réinvesti dans l'approfondissement et dans l'enrichissement.

7) Soyons exigeants

Dans la réalisation des travaux.

8) Félicitons

Il faut réhabiliter le plaisir de travailler. Ces élèves ont souvent une conscience aiguë de leurs manques qui les pousse à se déprécier, voire à se mépriser. Ils ont besoin pour progresser de bienveillance et de compréhension.

MODULES DE FORMATION

AFEP - Organisme de Formation enregistré sous le n° 11 78 82227 78

Madame, Monsieur le chef d'établissement,

L'AFEP vous propose une base de plusieurs modules de formation dont vous trouverez le contenu page suivante.

Ces modules sont animés par des formateurs, tous enseignants (ou psychologues) impliqués dans des projets d'accueil d'élèves intellectuellement précoces.

Dans le cadre d'un stage d'Etablissement, une réunion préalable évaluera les besoins en formation et adaptera son contenu en fonction de ceux-ci.

Les modules 1 et 2 peuvent être co-animés par un psychologue spécialisé dans la précocité intellectuelle, le module 3 par un chef d'établissement expérimenté dans la prise en charge de la précocité.

Le module 3 peut également être précédé d'une demi-journée de présence du formateur pour une meilleure observation du fonctionnement du dispositif.

L'AFEP peut, à la demande, effectuer un audit sur l'organisation et le fonctionnement d'un projet existant.

Des adaptations aux besoins spécifiques de l'établissement sont bien entendues toujours possibles.

Souhaitant que cette proposition de formation puisse répondre à vos attentes et vous remerciant pour votre confiance, nous vous assurons de notre dévouement et vous adressons nos meilleures salutations.

L'équipe pédagogique de l'AFEP

LES MODULES POUR UNE PRISE EN COMPTE DE LA PRÉCOCITÉ INTELLECTUELLE

Durée du Module 6h	MODULE 1 Sensibilisation	MODULE 2 Approfondissement	MODULE 3 Suivi de projet
	Stage d'Établissement Stage académique et IUFM	Stage d'Établissement Stage académique et IUFM	Stage d'Établissement
INTITULÉ	L'enfant précoce et l'école : quels enjeux pour le système éducatif ?	L'enseignant et la précocité intellectuelle : quelles spécificités pédagogiques ?	L'accueil des EIP, une dynamique de projet pour une équipe Éducative ?
PUBLIC CONCERNÉ	Membres de la communauté éducative d'un établissement (enseignants, C.O.P., psychologues et médecins scolaires, chef d'établissement, CPE, surveillants...)	Membres d'une équipe pédagogique déjà sensibilisée à la question de la précocité intellectuelle (module 1)	Equipe éducative d'un établissement déjà engagé dans une expérimentation
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - S'informer sur le concept de Précocité intellectuelle - Cerner les implications scolaires de cette spécificité - Initier un projet pédagogique adapté 	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les comportements porteurs sur le plan cognitif et relationnel - Se doter de méthodes et d'outils pédagogiques adaptés susceptibles d'optimiser le potentiel des EIP - S'assurer de la cohérence interne et externe du projet adopté 	<ul style="list-style-type: none"> - Réinterroger et redynamiser le projet - Partager les expériences et assurer la cohérence pédagogique des stratégies mises en place - Actualiser les connaissances du groupe sur la précocité intellectuelle
CONTENU	<p>Le cadre institutionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les textes officiels et les nouveaux enjeux de la prise en charge des EIP <p>Les caractéristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition et identification de la précocité intellectuelle - Spécificités des EIP dans l'approche du savoir et le comportement - Les réponses en termes de structures et de pédagogie envisageables 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des causes de l'échec scolaire de l'EIP et propositions de remédiation - Relations avec les parents - Apports de la psychopédagogie - Stratégies d'accélération et d'approfondissement des apprentissages - Ressources de la pédagogie différenciée pour une prise en compte des besoins spécifiques de l'EIP dans un groupe hétérogène 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour des connaissances sur le plan institutionnel et scientifique - Analyse des pratiques didactiques : possibilité de transferts interdisciplinaires - Observation par des collègues de séances de cours conduites par des professeurs volontaires <p>Eventuellement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux, évaluation en vue de la réorientation du projet

L'AFEP peut également, à la demande, effectuer un audit sur l'organisation et le fonctionnement d'un projet existant.

CONGRÈS ET COLLOQUES/Èvènement WEB

L'organisation de nombreux congrès et colloques depuis 1994, son 1^{er} Èvènement Web en 2012, le patronage de personnalités, Ministres, Recteurs et Èlus, l'appui apporté à ces occasions par des Chercheurs et Universitaires Èminents ont beaucoup contribué à faire admettre l'importance d'un problème trop longtemps ignoré.

Quelques Chercheurs et Universitaires ayant participé à différentes manifestations de l'AFEP

Par ordre alphabétique

Alain Bentolila, Professeur à la Sorbonne

Jean-Marc Baleyte, Professeur CHU Caen – Psychiatre enfants et adolescents

Èric Debarbieux - PrÈsident de l'Observatoire International de la Violence à l'Ècole

Stanislas Dehaene, Directeur de Recherche à l'INSERM au CEA – Pr au Collège de France

Xavier Delcros, Avocat Professeur des UniversitÈs

Michel Duyme, Docteur en Psychologie – Directeur de Recherches au CNRS

Michèle Ferrand, Sociologue – CSU – IRESKO – CNRS

Pierre Fournet, PÈdopsychiatre à l'Institut des Sciences Cognitives Lyon

Jean Frene, vice-PrÈsident de la FacultÈ de Poitiers

Antoine de la Garanderie, Chercheur en Sciences de l'Èducation

Jean-Claude Grubar, Pr de Psychologie ExpÈrimentale UniversitÈ Ch. de Gaulle – Lille III

Michel Habib, Laboratoire de Neurologie Cognitive UniversitÈ de la MÈditerranÈe

Hôpital de la Timone (Marseille) -Professeur des UniversitÈs

Albert Jacquard, Directeur de Recherche Institut National d'Ètudes DÈmographiques GÈnÈtique des Populations

Axel Kahn, Directeur de l'Institut Cochin de GÈnÈtique MolÈculaire

Marie-France Le Heuzey, Psychiatre pour enfants et adolescent à Robert DebrÈ

Christian Peyrat, PÈdiatre Toulouse

Franck Ramus, ChargÈ de Recherche au CNRS

Olivier Revol, PÈdopsychiatre à l'Hôpital Wertheimer Lyon

Jean-Pierre Rossi, UniversitÈ Paris sud, CNRS – Orsay

Marcel Rufo, Professeur en PÈdopsychiatrie

Jean Pol Tassin, Directeur de Recherche à l'INSERM – Neurobiologiste au Collège de France

Jacques Vauthier, Professeur à l'UniversitÈ Sorbonne Paris VI - MathÈmatiques

Avner Ziv, Professeur de Psychologie UniversitÈ de Tel Aviv

Conseil de l'Èurope

Père Gilbert Caffin, ReprÈsentant permanent de l'OIEC au Conseil de l'Èurope

Jean Pierre Titz, SecrÈtaire du ComitÈ de l'Èducation du Conseil de l'Èurope

Michael Vorbeck, Conseil de l'Èurope - Division Ens. Sup. et Recherche - Wimberley

European Council for High Ability (ECHA)

Joan Freeman, UniversitÈ du Middlesex – Grande Bretagne – PrÈsidente fondatrice ECHA

Franz Mònks, UniversitÈ de Nimègue – Pays Bas PrÈcÈdemment PrÈsident ECHA

Willy Peters, vice-PrÈsident de l'European Council for High Ability

Javier Touron, PrÈsident de l'European Council for High Ability

L'ENFANT INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCE

Il a une grande curiosité
Il est intuitif
Il a le sens de l'anticipation
Il a une imagination fertile
Il est créatif
Il a le sens de l'humour
Il ne supporte pas l'injustice
Il a une capacité de mémorisation importante
Il a de grandes possibilités intellectuelles

.....  **Mais**

Son hypersensibilité,
Et particulièrement sa sensibilité affective,
peut l'entraîner vers des attitudes excessives
et le mettre en danger d'« asociabilité »,
de repliement sur soi, de perte du désir d'apprendre.

Ensemble, emmenons-les sur la voie de l'épanouissement



AFEP

ASSOCIATION FRANÇAISE
pour les ENFANTS PRÉCOCES